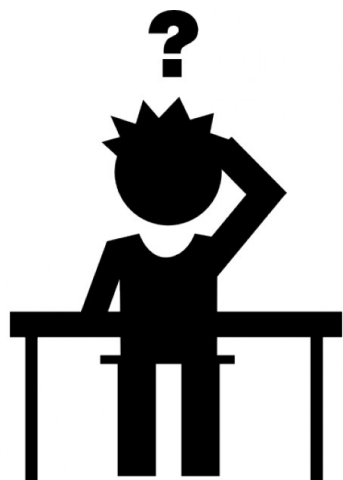


Maîtrise en enseignement au secondaire



STAGE D'INITIATION PROFESSIONNELLE EDU 6291

1 crédit

Options:

Français (langue première ou d'enseignement)

Mathématiques

Sciences et technologie

Univers social

Guide de stage 2023-2024

À l'intention des stagiaires, des enseignantes ou enseignants associés (EA) et des superviseurs ou superviseuses (SUP)

Université 
de Montréal
et du monde.

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES



Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignante associée ou enseignant associé: _____

Courriel : _____

SUP : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.

EDU6291

L'équipe des stages:

Annick Lépine

Responsable des stages

a.lepine@umontreal.ca

Kassandra René

Technicienne responsable du placement

kassandra.rene@umontreal.ca

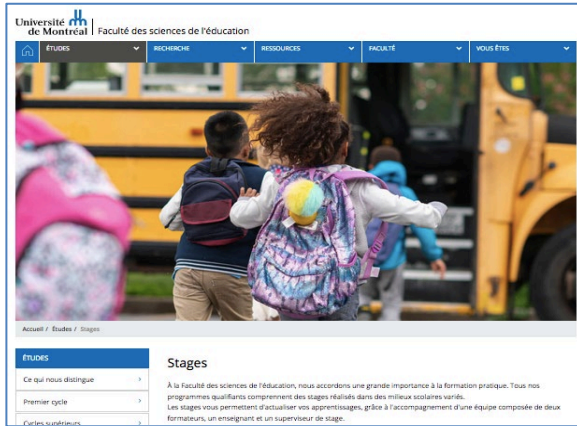
Guide mis à jour par
Annick Lépine
en collaboration avec l'équipe
des stages

Ce guide définit l'orientation générale de ce stage, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les étudiants, les enseignants associés et les superviseurs.

L'utilisation du sigle EA pour enseignante associée ou enseignant associé et de l'abréviation SUP pour désigner la ou le superviseur permet d'alléger le texte et nous sert aussi dans nos communications relatives à la formation

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignante associée ou l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

🔗 <https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS



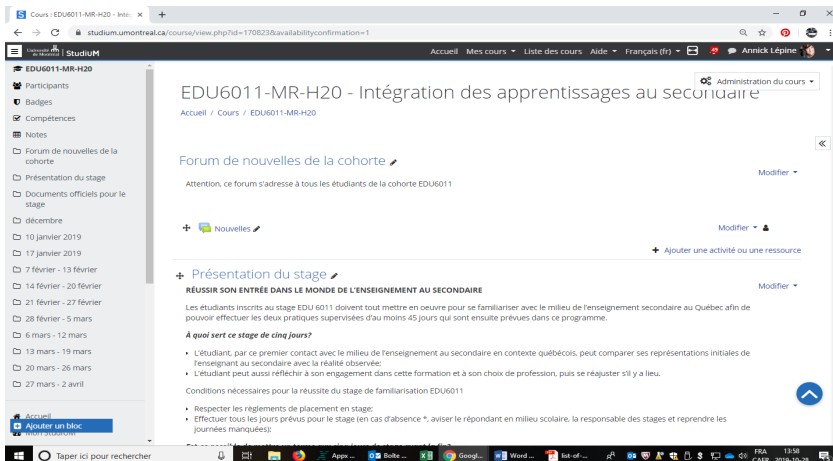
La page StudiUM FC est destinée aux enseignantes ou enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignantes ou enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

🔗 <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

compte StudiUM en consultant le [procédurier: https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf](https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf)

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseuses ou superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative à chacun des stages, comme les modalités, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.



🔗 <https://studium.umontreal.ca/>

Table des matières

CONTEXTE	4
FORMULE DU STAGE	6
CALENDRIERS DU STAGE	7
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	7
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	10
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	12
ANNEXES:	
1. ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ À L'ÉGARD DES STAGIAIRES	14
2. PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT	16
3. L'APPRENANT, SES APPRENTISSAGES	18
4. AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	2020

CONTEXTE

La maîtrise en éducation, enseignement au secondaire (MES), est un programme de 60 crédits destinés aux titulaires de l'équivalent d'un baccalauréat dans une discipline jugée pertinente pour l'enseignement au secondaire (en français langue d'enseignement, sciences et technologies, mathématiques ou univers social). Ce programme a été instauré à la suite de la décision du ministère de l'Éducation de créer de nouvelles voies d'accès menant à la profession enseignante afin de combler la pénurie d'enseignants. Au terme de leur formation, ces étudiants pourront obtenir une maîtrise en éducation ainsi qu'un brevet en enseignement. À l'origine, ce programme était prévu pour les personnes occupant déjà un emploi d'enseignant dans les écoles secondaires. Cependant, depuis 2012, le Ministère a autorisé les étudiants sans lien d'emploi à suivre aussi ce programme.

Exemple de cheminement court sur 8 trimestres

Cheminement prescrit-RÉGIME D'ÉTUDES TEMPS PARTIEL - ADMIS 2023

	1 ^{re} année 2023-2024	2 ^e année 2024-2025	3 ^e année 2025-2026
A U T O M N E	<p>Tronc commun - ETA6901 3 cr. L'enseignant, le système éducatif québécois</p> <p>Bloc didactique obligatoire 3 cr. MAT: DID2260: Did. de la proportionnalité FRA : DID6525 : Gram. av. ens. français US : DID6154 : Débats d'histoire et de géographie au secondaire</p> <p>Bloc disciplinaire à option ST : selon prescription (FAS) 6 cr. Autres disciplines (FAS) 3 cr.</p> <p>DID1009 (suivant TFLM – cours HP) (3 cr.)</p>	<p>Tronc commun - PPA6237 3 cr. Adolescence et soutien à l'apprentissage Concomitant : EDU6292</p> <p>Bloc formation pratique - PPA6698 2 cr. Laboratoire d'enseignement au secondaire Préalables : PPA6236 Concomitants : EDU6292</p> <p>- EDU6292 4 cr. Stage 2 Intervention pédagogique au secondaire</p> <p>Préalables: EDU6291, PPA6201 et PPA6236 et 19 crédits du programme (dont 1 cours du bloc à option et 2 cours du bloc didactique obligatoire) Concomitants: PPA6237 et PPA6698</p>	<p>Tronc commun - PPA6400 3 cr. Différenciation péd. et ÉHDAA</p> <p>- ETA6065 3 cr. Évaluation et compétences</p> <p>Bloc didactique obligatoire 3 cr. ST : DID 6868 MAT: DID6571 FRA : DID6214 US : DID6150</p> <p>Bloc disciplinaire à option 3 cr. Selon prescription (FAS) (facultatif)</p>
	9 crédits (+ 3 cr. hp)	9 crédits	9 ou 12 crédits
H I V E R	<p>Tronc commun - PPA6236 3 cr. Apprentissage et enseignement au secondaire</p> <p>Bloc formation pratique - EDU6291 1 cr. Stage 1 Initiation professionnelle au secondaire Préalable : ETA6901</p> <p>Bloc didactique obligatoire 3 cr. ST : DID6867 MAT: DID6573 FRA : DID6211 US : DID6152</p> <p>DID1010T (suivant TFLM – cours HP) (3 cr.) ou si DID1009 réussi.</p>	<p>Bloc disciplinaire à option 3 ou 6 cr. Un ou deux cours selon la discipline MAT: selon prescription (FAS) (6 cr.) ST : selon prescription (FAS) (3 ou 6 cr.) FRA : selon prescription (FAS) (3 cr.) US : selon prescription (FAS) (3 cr.)</p> <p>Bloc didactique obligatoire 3 cr. ST : DID6869 MAT: DID6754 FRA : DID6201 US : DID6151</p> <p>DID1010T (cours HP) (3 cr.)</p>	<p>Bloc formation pratique - EDU6293 6 cr. Stage 3 Intervention professionnelle au secondaire Préalables: 52 crédits du programme Concomitant : EDU6505</p> <p>- EDU6505 2 cr. Analyse de sa pratique enseignante Préalables: 52 crédits du programme Concomitant : EDU6293</p>

		Si le DID1009 est suivi en première année.	
	7 crédits (+ 3 cr. hp)	6 ou 9 crédits	8 crédits
É T É	Tronc commun PPA6201 3 cr. Gestion de classe et résolution de problèmes. Bloc didactique obligatoire 3 cr. ST : DID6693 FRA : DID6216 US : DID6153 Reprise échec DID1009 (obligatoire)	Tronc commun ETA6160 3 cr. École et société EDU6500 3 cr. Analyse des pratiques Enseignantes Préalable: EDU6292 Reprise échec DID1010T (obligatoire)	DID1009 doit être réussi au terme de la 1^{ère} année d'études. DID1010T doit être réussi au terme de la 2^e année d'études.
	3 ou 6 crédits (selon la discipline)	6 crédits	
Total	19 ou 22 crédits	21 ou 24 crédits	17 ou 20 crédits

Dans ce contexte, le 1^{er} stage prévu au programme, EDU 6291, est un **stage de familiarisation de dix jours**. Peu importe le degré d'expérience en contexte scolaire des stagiaires au moment de faire ce stage, celui-ci représente un temps d'apprentissage et de développement professionnel afin d'élargir leurs connaissances et leur compréhension du rôle de l'enseignante ou de l'enseignant, du monde scolaire et de la culture professionnelle en enseignement, et de les rendre plus conscientes et explicites.

Avant de faire ce premier stage, les étudiantes et étudiants ont suivi à l'université, lors du trimestre d'automne, deux cours dans le programme (ETA6901-*L'enseignant et le système éducatif québécois* et un cours ou deux cours dans leur discipline d'enseignement). Pendant le trimestre d'hiver, ils seront à compléter deux autres cours (PPA6236-*Apprentissage et enseignement au secondaire* et un cours de didactique).

Le stage EDU6291 (1 crédit) a pour objectif d'initier les stagiaires à la profession, et ce, selon la thématique annuelle d'« Analyser le développement de ses compétences et œuvrer au transfert de ses apprentissages, notamment lors d'observations et interventions en milieu scolaire par l'observation de pratiques d'enseignantes et d'enseignants, sous l'angle de leur rôle culturel et social, dans la classe ainsi que dans l'école. Ce stage permettra aux stagiaires de se conscientiser aux caractéristiques du contexte scolaire québécois, notamment montréalais, sous l'angle de la diversité des élèves, des pratiques de l'école inclusive et des enjeux démocratiques sous-jacents. À cet égard, les stagiaires seront invités à effectuer différentes interventions auprès des élèves en collaboration avec une ou un EA. Ils se familiariseront aux différentes ressources professionnelles utilisées par les enseignantes et enseignants pour planifier les activités d'apprentissage. Aussi, en plus d'être amenés à prendre conscience des modes de communication propres à la profession enseignante et à la culture des élèves, les stagiaires auront l'occasion de s'initier à l'éthique professionnelle, de porter un regard réflexif sur leurs valeurs éducatives, d'explorer l'éventail des compétences requises pour accomplir le travail enseignant, de se situer par rapport au développement de celles-ci et de se fixer des objectifs de développement professionnel.

Lors des séminaires, les stagiaires seront stimulés, soutenus et confrontés de manière à favoriser leur préparation à l'intervention pédagogique. Les diverses approches pédagogiques employées, dont l'approche réflexive, permettront aux stagiaires de faire des liens entre les notions théoriques et les aspects pratiques de la profession.

FORMULE DU STAGE

ÉLÉMENTS	SPÉCIFICITÉS
<p>Rencontre d'accueil</p> <p>Stage : 10 jours</p> <p>Séminaires : 2</p> <p>Rencontre individuelle : 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une demi-journée d'accueil AVANT LE PREMIER SÉMINAIRE. ▪ Présence dans le milieu de stage pendant 10 jours. ▪ Participation active obligatoire à 2 séminaires selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue. ▪ 1 rencontre individuelle avec la ou le superviseur.
<p>Volet intégration et prise en charge sous supervision</p>	<p>Observation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre contact avec le milieu scolaire, prendre connaissance des spécificités d'une école secondaire et en comprendre le fonctionnement, développer sa compréhension de l'expérience de l'élève à l'école, d'un point de vue enseignant, se sensibiliser à la complexité de la fonction enseignante et aux conditions d'exercice de la profession en portant attention aux particularités de l'enseignement au secondaire. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation, s'il y a lieu, à des activités parascolaires et à des rencontres de l'équipe pédagogique ou à des rencontres avec les parents d'élèves. <p>Assistanat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à différentes tâches de l'EA : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc. ▪ Travail auprès d'un élève ou d'un petit groupe. <p>Prise en charge sous supervision</p> <p>Chaque étudiant doit vivre des prises en charge, tout en étant bien accompagné par l'EA et toujours en sa présence. Ces moments de prise en charge permettront aux stagiaires de se placer dans la posture d'une ou d'un futur enseignant au secondaire, et, ultimement, de mieux confirmer leur choix de carrière.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation d'une activité de présentation (précisions lors du premier séminaire). ▪ Animation d'au moins une activité de routine ou d'apprentissage au plus tard au début de la deuxième semaine. Cette activité sera filmée par les stagiaires (les détails seront donnés lors du premier séminaire).
<p>Rencontre individuelle</p>	<p>Rencontre individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre de rétroaction individuelle. ▪ Évaluation selon les progrès du ou de la stagiaire, en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

EDU 6291 Maîtrise en éducation
Enseignement au secondaire
Stage 1 Initiation professionnelle
H 2024

JANVIER							FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
											1	2	3
	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29		
28	29	30	31										

MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
31													

<p>Congé de Pâques : 29 mars au 1^{er} avril</p>	<p>EDU 6291-1 cr. 2 demi-journées d'accueil dans le milieu en janvier et 10 jours de stage intensif du 5 au 16 février </p> <p>2 séminaires : 25 janvier de 17h30 à 20h30 22 février de 18h à 20h</p> <p>Dépôt du bilan réflexif : Au plus tard le 23 février</p>
-----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. EN CONTEXTE SCOLAIRE

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement et **doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'EA, le secrétariat et la ou le SUP.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))¹.
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée à la ou au SUP, et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre le respect des exigences. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'une ou un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), la suppléance est interdite durant le stage. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu scolaire.
- 1.6. Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada, une ou un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant-e, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié au statut de stagiaire peut demander de reconsidérer les façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe du guide).

2. EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai à la ou au SUP, et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, la ou le SUP et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, la ou le SUP et la responsable des stages

¹ Assemblée nationale du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Gouvernement du Québec.

détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue de celui-ci. Une attestation médicale pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés **dans un français correct et aux dates fixées**

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

La ou le stagiaire est la première ou le premier acteur de sa formation. Son engagement et sa volonté à développer ses compétences professionnelles sont des gages de réussite de sa formation pratique. Un stage vise à développer l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour l'étudiant de prendre en charge les tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation.

Important : L'enseignant demeure responsable en tout temps de ses élèves.

Lors de son stage, la ou le stagiaire prend des initiatives, interagit avec les élèves et les différents intervenants, crée, à l'aide de son enseignant associé, des situations d'enseignement-apprentissage réalistes, structurées, motivantes et adaptées. Dans le cadre d'une démarche réflexive, il demande de la rétroaction, verbalise ses questionnements et tente de trouver des solutions aux problèmes pédagogiques, et ce, avec l'aide de son enseignant associé et de son superviseur de stage (Ministère de l'éducation, 2008).

L'enseignante associée ou enseignant associé et la ou le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par la ou le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre EA et SUP prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, et de travail conjoint en vue d'une formation et d'une évaluation cohérentes des stagiaires.

RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.**
- Établir un premier contact avec la ou le SUP avant le début du stage.
- Participer à une **rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur** avant la partie intensive du stage. Cette rencontre est essentielle et permet d'établir un premier contact afin d'harmoniser les attentes de chacun dans l'intérêt de la formation du stagiaire);
- **Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école** (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation, le cas échéant.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- **Soutenir et assurer un suivi de la planification** (canevas disponibles sur StudiUM pour les stagiaires) :
 - Accompagner la ou le stagiaire dans sa planification à long terme et superviser ses planifications quotidiennes sommaires et détaillées : la ou le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de fonctionnement de la classe.
 - Commenter ou annoter les canevas de planification sommaire et détaillée que la ou le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage des activités**
- **Observer la ou le stagiaire, lors des prises en charge tout en la ou le laissant expérimenter des moments seuls dans le groupe**, et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action, le cas échéant.
- **Travailler de concert avec la ou le superviseur-e** en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles de la ou du stagiaire, à la fin du stage.
- Au besoin, participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Plusieurs ressources visant à soutenir les tâches d'accompagnement sont disponibles **sur la page StudiUMfc des EA** (<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>).

LA RENCONTRE DE CONCERTATION

Essentielles, les rencontres de concertation permettent de mieux comprendre les objectifs du stage et de se concerter afin de soutenir la ou la ou le stagiaire dans le développement de ses compétences professionnelles.

Cette coformation **prend forme lors de la rencontre de concertation et se poursuit tout au long du stage**. Cette première rencontre d'information et d'échanges, initiée par la ou le superviseur, regroupe plus ou moins cinq enseignantes ou enseignants associés d'un territoire donné et a lieu au cours des deux semaines précédant le début de stage intensif.

Elle peut se faire de façon virtuelle ou via téléphone.

Cette activité vise à :

- Clarifier les rôles respectifs du SUP et de l'EA, et harmoniser les actions auprès du ou de la stagiaire;
- Répondre aux questions spécifiques reliées au stage, aux attentes, aux objectifs;
- Connaître les attentes et valider les perceptions mutuelles;
- Se concerter en vue de travailler en partenariat.

RÔLE DU SUPERVISEUR·E

- **Être disponible pour la ou le stagiaire et l'enseignante associée ou enseignant associé pour toute la durée du stage.**
- Établir un premier contact avec l'EA avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les EA avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage par divers moyens (documents d'information, tutoriels, forum de discussion, capsules vidéo, etc.).
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignante associée ou enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Soutenir les EA dans leur rôle d'accompagnement.
- Effectuer la rencontre individuelle conformément au calendrier : offrir une rétroaction.
- Si nécessaire, orienter les stagiaires vers des mesures de soutien générales ou spécifiques.
- Participer à l'évaluation continue des stagiaires et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et les stagiaires, en cas d'échec.

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Accueillir les stagiaires et faciliter leur intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation des stages.
- **S'assurer que les stagiaires aient un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des EA aux rencontres collectives ou individuelles avec la ou le superviseur, le cas échéant.
- Soutenir l'enseignante associée ou enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignante associée ou enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.


TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES


Dans le document [Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante](#), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futures et futurs enseignants. Ces compétences professionnelles ont été actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui. Dans le cadre des stages, les EA et les superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au **guide d'évaluation** qui sera fourni en PDF par l'étudiant ou l'étudiante et disponible sur le site des stages (<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>).

Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Bien que toutes les compétences doivent se développer dans le cadre de la formation pratique, les attentes universitaires mettent l'accent sur un certain nombre de compétences qui varie en fonction des exigences spécifiques de chacun des stages (**compétences discriminantes**). Ces compétences font l'objet d'une **attention particulière** pour leur développement de la part de la ou du stagiaire et d'un **accompagnement explicite** de la part des formateurs (SUP et EA). De plus, elles sont évaluées de manière **formative et sommative**. Les autres compétences, qui sont non discriminantes, font aussi l'objet d'un accompagnement et d'une évaluation formative. Il est attendu que la ou le stagiaire s'y initie et les explore dans le cadre de son stage. **Chacune des compétences est accompagnée de dimensions** auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte par le stagiaire.

Compétences	Stage 1 (10 jours)	Stage 2 (35 jours)	Stage 3 (55 jours)
DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES			
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	1	1	1
2. Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	2	2	2
CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves			
3. Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	3	3	3
4. Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	4	4	4
5. Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	5	5	5
6. Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	6	6	6
7. Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	7	7	7
8. Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	8	8	8
CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif			
9. Inscire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	9	9	9
10. Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.	10	10	10
CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant			
11. Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.	11	11	11
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES			
12. Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	12	12	12
13. Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté élargie.	13	13	13

 = compétences discriminantes

 = compétences non-discriminante



ATTENTES DE L'EA À L'ÉGARD DES STAGIAIRES

Cet instrument, à l'usage de l'EA et à titre indicatif, se veut un aide-mémoire pour lui permettre de préciser ses propres attentes à l'égard des stagiaires, tant en ce qui a trait à leurs comportements qu'à leurs attitudes.

Attitudes :

- attitude positive à l'égard de l'expérience de stage à vivre : ce n'est pas qu'une formalité à remplir;
- désir d'apprendre, enthousiasme et ouverture aux idées des autres ;
- saine curiosité à l'égard des élèves, du personnel, du fonctionnement de l'école, des activités, etc.;
- initiatives par les questions, la recherche de ressources, etc. ;
- propos nuancés au sujet des situations observées ;
- réceptivité face à la critique constructive.

Comportements :

- tenue soignée ;
- respect des règlements de l'école ;
- ponctualité (arrivée à l'heure prévue à l'école et départ, en fin de journée, après la rencontre du groupe) ;
- comportements professionnels à l'égard des élèves et du personnel de l'école ;
- qualité de la langue ;
- participation spontanée aux diverses activités suggérées ;
- soin à l'égard du matériel de l'école.



MODALITÉS POUR LA RENCONTRE D'ACCUEIL

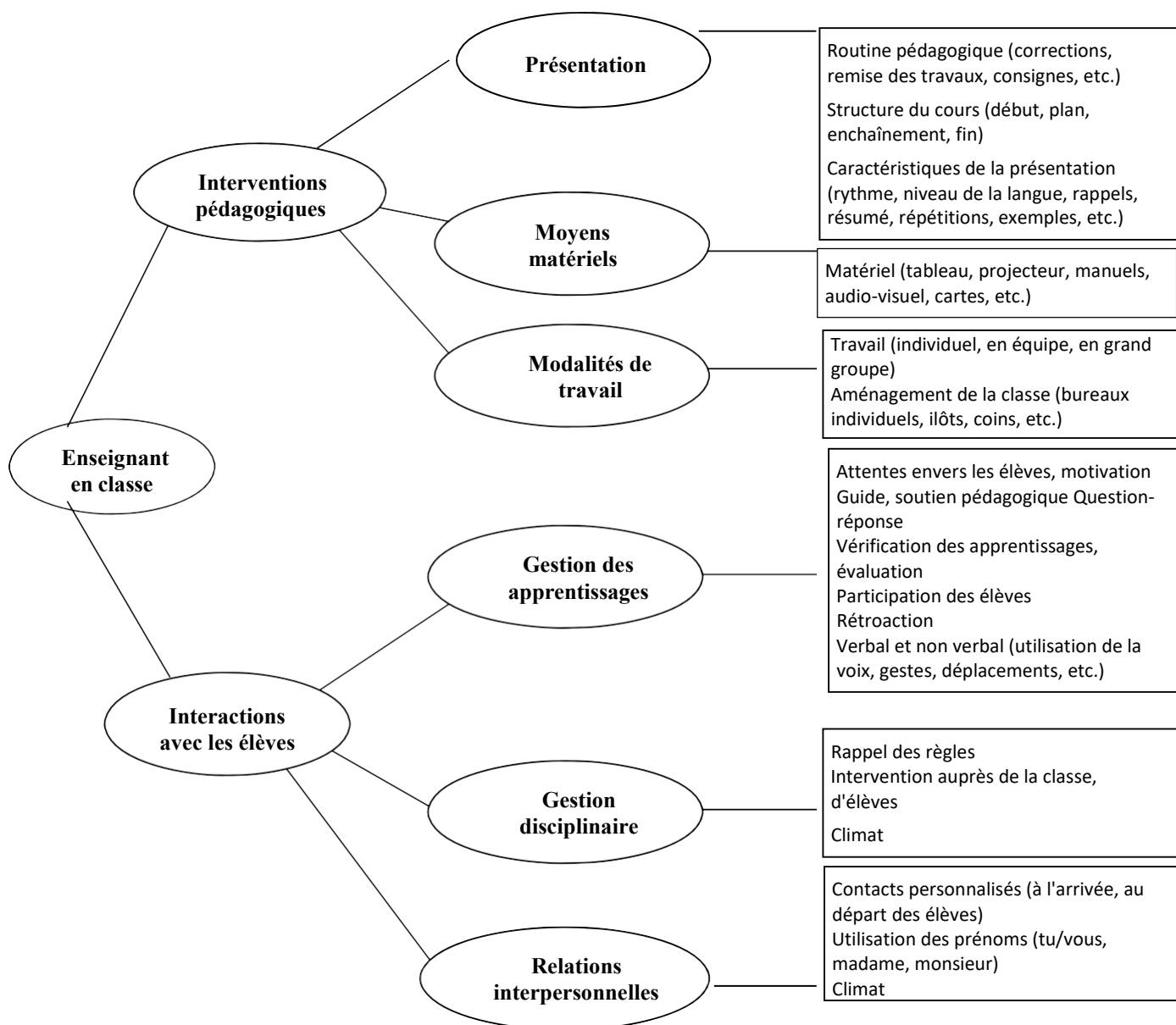
PISTES POUR LES RENCONTRES D'ACCUEIL (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge sous supervision) *	
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'EA.	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école. Rencontrer les membres du personnel.	
9. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
10. Établir un lien avec les enseignants avec qui le stagiaire aura probablement à coopérer (du même niveau) ou qu'il ira observer dans leur classe.	
11. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école. Identifier les journées pédagogiques ou de formation, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers survenant à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son superviseur dès le premier séminaire.	
12. Établir un calendrier de ses prises en charge sous supervision et les contenus abordés (thématique, projet, etc.)	
13. Si possible, prendre connaissance de la planification globale de l'enseignant associé.	
14. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections	



PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

L'observation instrumentée permet de comprendre des situations afin de mieux intervenir par la suite. Elle permet au stagiaire d'objectiver ses perceptions, soit de décrire en termes neutres la situation ou le comportement observé. Ainsi, **toute observation doit être décrite en terme d'action observable et mesurable** (Goupil, 1985, 2007).

Ces **observations** (+/- 1 page) visent d'abord à **contextualiser** les observations (situation, comportement de l'enseignant et de l'élève) que la ou le stagiaire tentera par la suite d'**interpréter** puis de **comprendre** à l'aide de ses collègues et de la ou du superviseur de stage. Voici une liste non exhaustive de situations possibles :



(suite)

Nom : _____	Routine pédagogique, contacts personnalisés, rappel des règles, etc.
Situation observée : _____	
Date : _____	Période : _____
Groupe : _____	Durée : _____

Situation	Comportement de l'enseignant	Comportement de l'/des élève/s
<p>Décrire la situation observée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Où se déroule la situation?- Que se passe-t-il?- Qui sont les acteurs impliqués?- Etc.	<p>Que fait l'enseignant?</p> <ul style="list-style-type: none">- Quelles sont ses paroles ?- Quel(s) est/sont son/ses geste(s)?- Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils?- Quelle influence les élèves ont-ils sur lui?- Etc.	<p>Que fait/font l'/les élève(s)?</p> <ul style="list-style-type: none">- Quelles sont leurs paroles?- Quel(s) est/sont ses/leurs gestes?- Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils?- Quelle influence l'enseignant a-t-il sur eux?- Etc.

Quelle est mon interprétation de cette situation?

Qu'est-ce que je retiens de cette situation?

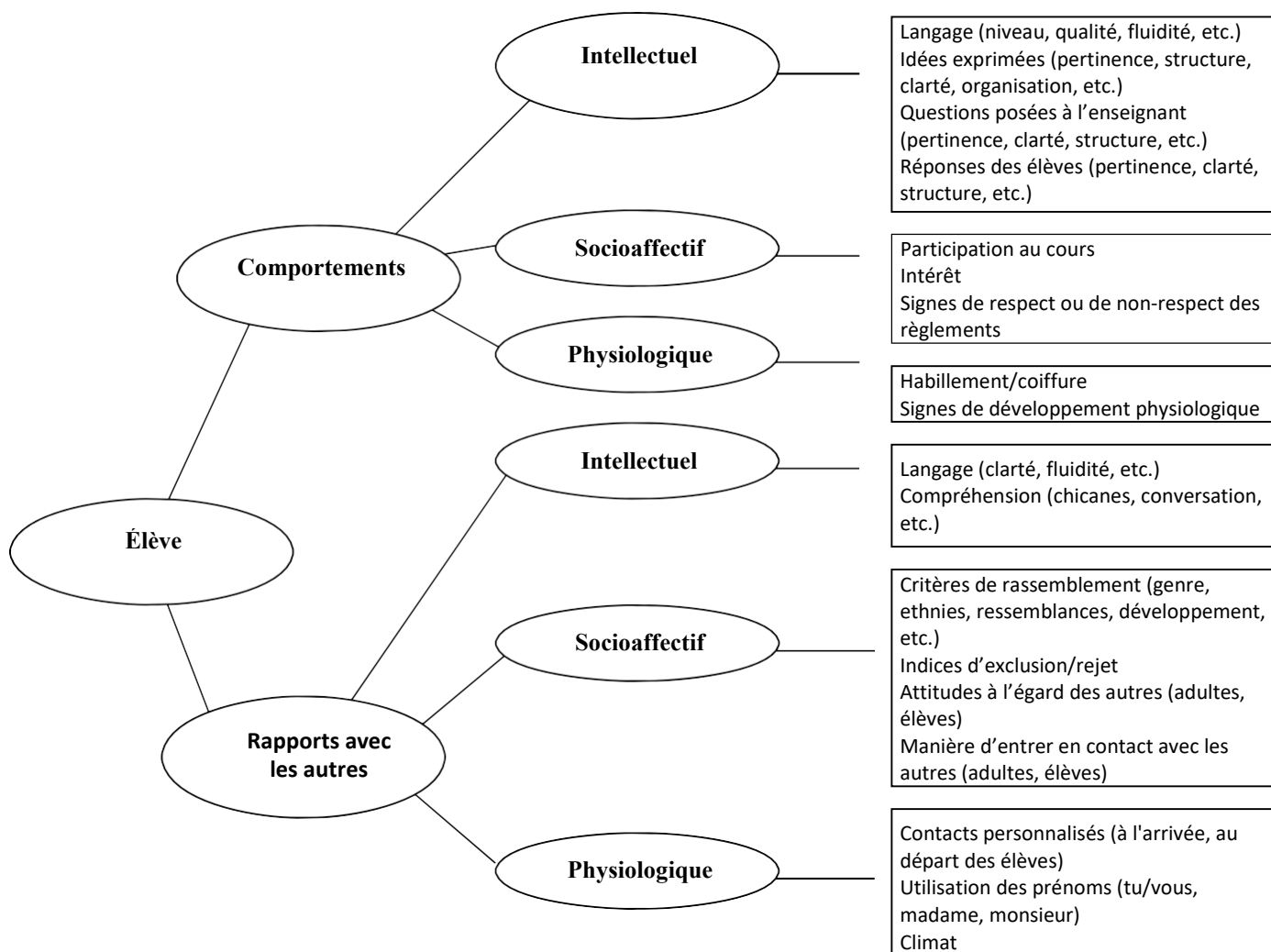


L'APPRENANT, SES APPRENTISSAGES

En ce qui concerne les élèves, le stagiaire notera leurs comportements verbaux et non verbaux en contexte de classe et hors classe (à l'arrivée à l'école, à la sortie, au dîner, lors des battements entre les cours, lors des activités, etc.).

Ces **observations** (+/- 1 page) visent d'abord à **contextualiser** les observations (événement qui précède le comportement, comportement et événement qui suit le comportement) que la ou le stagiaire tentera par la suite d'**interpréter** puis de **comprendre** à l'aide de ses collègues et du ou de la superviseure de stage.

La liste ci-dessous présente quelques-uns des aspects qui peuvent être observés :



Nom : _____

Situation observée : Niveau de langage, habillement/coiffure, participation au _____

Date : _____ Période : _____

Groupe : _____ Durée : _____

Situation/Événement qui précède le comportement	Comportement	Situation/Événement qui suit le comportement
Quelle est la situation/l'événement qui précède le comportement? <ul style="list-style-type: none"> - Où se déroule le comportement? - Que se passe-t-il? - Qui sont les acteurs impliqués? - Etc. 	Que fait/ont l'/les élève(s)? <ul style="list-style-type: none"> - Que fait/ont-il/ils (comportement)? - Quel(s) est/sont ses/leurs gestes? - Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils? - Etc. 	Quelle est la situation/l'événement qui suit le comportement? <ul style="list-style-type: none"> - Que se passe-t-il? - Quel(s) effet(s) le/les comportement(s) a/ont-il/ils sur les acteurs concernés (enseignants, élèves, intervenants, etc.)? - Etc.

Quelle est mon interprétation de cette situation?

Qu'est-ce que je retiens de cette situation?

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

DU STATUT D'ÉTUDIANT À CELUI D'ENSEIGNANT, VERS L'ADOPTION D'UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,² un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)³. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁴
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

² Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 * R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

³ Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

⁴ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁵

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁶

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁷

Révisé juin 2019

⁵ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁶ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf (dimension 1)

⁷ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.